



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 03-2026

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 13 janvier 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 03-2026 : Règlement établissant des règles de régie interne des séances du conseil municipal

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 14 JANVIER 2026

Karolane P. Paquin
Greffière

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville de La Sarre le 14 janvier 2026

Karolane P. Paquin
Greffière